



Hello4You

Information précontractuelle

1. Informations relatives à BNP Paribas Fortis SA

Le **Hello4You** est un produit de BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, Montagne du Parc 3, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, agissant en qualité de fournisseur du service (ci-après dénommée « la banque »).

BNP Paribas Fortis SA est soumise au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles et au contrôle de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles en matière de protection des investisseurs et des consommateurs et inscrite comme agent d'assurances sous le n° FSMA 25879 A.

2. Caractéristiques du Hello4You

Le Hello4You est soumis aux conditions générales Hello4You que vous pouvez consulter auprès de votre agence, sur le site internet de BNP Paribas Fortis SA ou sur le site de Hello bank!.

A. Services possibles

Le Hello4You offre aux jeunes âgés de 18 à 27 ans inclus la possibilité de régler gratuitement leurs principales affaires bancaires, tout en bénéficiant de nombreux avantages supplémentaires.

Services gratuitement inclus:

- Compte à vue en EUR (« le compte de référence ») ;
- Frais de tenue de compte à vue;
- Carte de débit permettant les services de retrait d'espèces en euros et de paiement;
- Paiements avec la carte de débit dans la zone euro;
- Retrait d'espèces en euros avec la carte de débit dans la zone euro;
- Retrait d'espèces en euros au guichet des agences BNP Paribas Fortis SA ;
- Virements européens en euro (SEPA) ;
- 1 remplacement par an de la carte perdue ou volée ;
- Easy Banking App / app Hello bank! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!) ;
- Easy Banking Web / web Hello bank! (dénomination commerciale du service pour la marque Hello bank!) ;
- Easy Banking Phone/ Code téléphonique sécurisé (dénomination du service pour la marque Hello bank!) ;
- Extraits de comptes délivrés gratuitement via les canaux digitaux.

Autres avantages:

- Une carte de crédit 'Classic' gratuite la première année, ensuite à moitié prix (moyennant acceptation). Tarif disponible en agence, sur le [site internet BNP Paribas Fortis SA](#) ou sur le [website de Hello bank!](#) ;
- Compte d'épargne Hello4You.

Ces services, couplés au Hello4You, doivent faire l'objet d'une demande du client lui-même. La demande est accordée si elle répond aux conditions d'attribution correspondantes. Néanmoins, le titulaire du compte à vue (exception faite du titulaire sous statut d'incapacité juridique) bénéficie automatiquement de l'accès au service Easy Banking Phone/Code téléphonique sécurisé ainsi que de l'accès aux services Easy Banking Web/web Hello bank ! et Easy Banking App/app Hello bank ! lorsqu'une carte de débit est liée au compte à vue.

Les services bancaires qui ne sont pas repris dans l'offre Hello4You, comme [l'assurance compte](#), doivent faire l'objet d'une demande distincte et ne sont obtenus que si les conditions d'attribution correspondantes sont remplies. Ces services seront facturés au tarif habituel (disponibles en agence, sur le [site internet BNP Paribas Fortis SA](#) ou sur le [website de Hello bank!](#)).

B. Modalités d'attribution

Le(s) titulaire(s) du Hello4You doi(ven)t répondre aux conditions suivantes:

- Personne physique ;
- Majeur (âge minimum 18 ans) ;
- Âge maximum à la souscription : 27 ans et 9 mois ;
- En possession d'une carte d'identité électronique émise par l'administration belge;
- Résidence principale en Belgique.

Le compte de référence du Hello4You doit répondre aux conditions suivantes :

- Compte à vue en EUR à usage privé ;
- Maximum 2 titulaires ;
- S'il y a 2 titulaires, ils se donnent une procuration réciproque ;
- Le compte ne peut être un compte « nu-propriétaire ».

C. Tarif

- Compte et services bancaires repris dans l'offre Hello4You: gratuit ;
- Intérêt créditeur sur compte à vue : voir liste des tarifs disponible en agence, sur le site www.bnpparibasfortis.be ou sur le site www.hellobank.be.

D. Durée

Le Hello4You demeure ouvert jusqu'à l'âge de 28 ans, à moins que la convention ne soit résiliée antérieurement, soit à l'initiative du/des titulaire(s), soit à l'initiative de la Banque.

Lorsque le(s) titulaire(s) atteint/atteignent l'âge de 28 ans, le Hello4You est automatiquement converti dans la formule bancaire disponible la plus appropriée en fonction des habitudes du/des titulaire(s) en matière d'utilisation des canaux d'accès bancaires mis à sa/leur disposition. Le(s) titulaire(s) sera/seront informé(s) de cette formule bancaire au moins deux mois avant la date de son/leur 28^{ème} anniversaire, étant entendu qu'il(s) aura/auront la possibilité durant ce délai d'opter pour une autre formule que celle proposée par la Banque. En cas de cotitularité, la conversion interviendra au moment où le plus jeune des cotitulaires aura atteint l'âge de 28 ans.

3. Droit de rétractation – Droit de résiliation

Droit de rétractation

Vous disposez d'un droit de rétractation par rapport à la souscription du Hello4You ouvert à distance sans pénalité et sans indication de motif. Vous pouvez exercer ce droit pendant 14 jours calendrier par l'envoi d'une lettre recommandée à BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles. Ce délai prend effet le jour de la conclusion du contrat ou le jour de la réception des conditions contractuelles et des informations précontractuelles, si ce jour est postérieur à la conclusion du contrat.

Si le droit de rétractation n'est pas exercé, le Hello4You restera ouvert jusqu'à l'âge de 27 ans révolus.

Droit de résiliation

Sans préjudice des conditions générales de la Banque, la clôture du Hello4You peut se faire à l'initiative du client par simple avis. Le client perd par ailleurs automatiquement droit aux conditions du Hello4You si les modalités d'attribution décrites au point 2 ne sont plus remplies.

4. Droit applicable – Jurisdiction compétente – Divers

Les relations qui vous lient à la banque, tant celles préalables à l'ouverture du Hello4You que celles qui résulteront de son ouverture, sont régies par le droit belge.

Toute action relative à la convention du Hello4You et à son exécution sera introduite devant le juge désigné à l'article 23 des «Conditions Générales de BNP Paribas Fortis SA / Hello bank!».

Toute communication faite dans le cadre et/ou en vertu de l'ouverture du Hello4You l'est dans la langue qui a été enregistrée dans les fichiers de la banque lors de votre entrée en relation avec celle-ci.

5. Durée de validité des informations

La banque peut, à tout moment, modifier les caractéristiques, conditions et autres modalités du Hello4You précisées ci-avant. Sauf mention contraire expresse, les informations relatives à ces caractéristiques, conditions et autres modalités sont, par conséquent, uniquement valables à la date à laquelle elles ont été fournies.

6. Réclamations et recours

Les réclamations peuvent être transmises à la Banque en passant par l'agence du client, en s'adressant au service Clients ou à la Hello Team ou en faisant usage du formulaire de réclamation prévu à cet effet dans Easy Banking Web/ Hello bank! web ou sur le site Internet de la Banque.

Si la solution proposée ne donne pas satisfaction, le client peut introduire une réclamation écrite auprès du Service Gestion des Plaintes de la Banque par simple lettre adressée au

Service Gestion des Plaintes
Montagne du Parc 3
1000 Bruxelles
Fax: +32 (0)2 228 72 00

Si la solution proposée par le Service Gestion des Plaintes de la Banque ne donne pas satisfaction, le client peut, en tant que personne physique ayant une plainte concernant ses intérêts privés, soumettre le litige au Ombudsfin – Ombudsman en conflits financiers, soit par simple lettre à l'adresse qui suit, soit en utilisant le formulaire de réclamation prévu à cet effet sur le site Internet de ce service.

Ombudsfin – Ombudsman en conflits financiers
North Gate II
Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2
B-1000 Bruxelles
Fax: +32 2 545 77 79
E-mail: ombudsman@ombudsfin.be
www.ombudsfin.be

Si la réclamation a trait à un service de paiement, le client peut en outre introduire une plainte par écrit à la Direction générale de l'Inspection économique, Services Centraux – Front Office, North Gate III, 3ème étage, 16 boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles (<http://economie.fgov.be/fr/litiges>).

En tant que consommateur, une plainte relative à une vente ou un service en ligne peut également être introduite via le formulaire disponible sur le site <http://ec.europa.eu/odr> de l'Union Européenne.